

Course des Jeunes 10 km de Tours 10 km Marche Nordique 20 km de Tours

26 ET 27 SEPTEMBRE 2026

AUTORISATION PARENTALE

Les parents (à compléter obligatoirement par les deux parents en cas d'autorité parentale conjointe)*

Parent 1 (nom, prénom) _____

Demeurant _____

Parent 2 (nom, prénom) _____

Demeurant _____

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de l'enfant :

(Nom, prénoms de l'enfant) _____

né(e) le ____ / ____ / ____ à _____

Demeurant _____

Dénommé(e) ci-après « Le Mineur »

1 - autorise(nt) le(a) Mineur(e) à participer à la Course des Jeunes qui aura lieu le samedi 26 septembre 2026 au Parc de la Gloriette à Tours (37200), aux 10 km de Tours, aux 10 km Marche Nordique ou aux 20 km de Tours organisés par le Comité d'Organisation des 20 km de Tours.

2 - autorise(nt) le Comité d'Organisation des 20 km de Tours à la prise de vue, la reproduction et la diffusion de l'image du Mineur par l'intermédiaire de vidéos et /ou photos réalisées dans le cadre de la Course des Jeunes du samedi 26 septembre 2026, des 10 km de Tours, des 10 km Marche Nordique ou des 20 km de Tours le dimanche 27 septembre 2026 sur tous supports, dans le but de promouvoir et d'informer sur lesdites courses pédestres.

Cette autorisation vaut pour le monde entier et pour une durée de 20 (vingt) ans. Il est précisé que la prise de vue et la diffusion de l'image du Mineur sont effectuées sans contrepartie, notamment financière.

A : _____

Signature des représentants légaux
précédée de la mention « Bon pour autorisation »

Date : ____ / ____ / ____